

MAIRIE DE CLONAS SUR VAREZE

Les bons réflexes face aux

5 ALARMES



A conserver

DICRIM

Document d'information communal sur les risques majeurs

Pour votre sécurité, la Commune de Clonas sur Varèze a mis en place ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).
Il présente les risques naturels et technologiques auxquels la commune peut être exposée et rappelle les bons comportements à adopter face à de tels évènements.

Il existe **5** risques majeurs :

Les risques naturels



1

Inondations de plaines et crues rapides de La Varèze

2

Crues torrentielles et ruissellements sur les versants

3

Mouvements de terrains



Les risques technologiques

4

Risques liés aux installations classées SEVESO et au Centre Nucléaire de Production d'Electricité

5

Risques liés au transport de matières dangereuses



1

Les risques naturels

Inondations de plaines et crues rapides de La Varèze

Risques existants

La Varèze coule dans une large vallée totalement inondable mais très peu peuplée. A chaque crue conséquente, comme celle de 1983, 1988, 1993 et 2000, son lit mineur devient insuffisant et les eaux s'étalent dans la forêt alluviale et les champs. Sur Clonas, en rive gauche, des érosions de berges, des embâcles et des inondations de champs sont courantes. Les inondations majeures se produisent en cas de concomitance entre l'arrivée des eaux de ruissellement du versant et une crue de la Varèze. En 1937, le stade de football, comme le long mur du Sablon, avaient été atteints par une lame de 30 à 40 cm de haut.

Mesures préventives

- Le lit mineur de La Varèze a été aménagé en amont de la D4 suite aux travaux du canal EDF sur le Rhône (digues, seuils).
- Le syndicat hydraulique de La Varèze entretient chaque année le lit mineur et ses abords, particulièrement après une grosse crue (dégagement des embâcles, nouveau profilage des berges érodées, etc.).

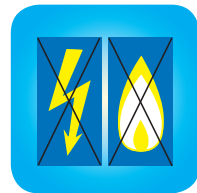
Conduite à tenir



Mettez-vous à l'abri



Fermez portes et fenêtres



Coupez le gaz et l'électricité



Ne vous engagez pas sur les routes



Laissez les lignes téléphoniques libres pour les secours

Crues torrentielles et ruissellements sur les versants

Risques existants

Les petites combes qui descendent du plateau pour rejoindre la plaine du Rhône et la vallée de La Varèze sont sèches la plupart du temps. Elles peuvent, lors de pluies exceptionnelles, connaître des écoulements boueux de faible ampleur, mais inondant caves et jardins sur leurs passages.

En 1999 et 2000, le quartier de La Rainy fut inondé par des eaux de ruissellement provenant des champs, de la RN7 et de la voie communale.

Mesures préventives

- La DDE de Vienne a réalisé une pré-étude hydraulique du secteur touché par les inondations de 1999 et 2000.
- Dans le cadre de la révision de son P.L.U., la commune a fait réaliser un schéma d'assainissement pluvial ainsi qu'une carte des aléas naturels.
- L'extension de l'urbanisation sur le plateau et les coteaux ne doit pas créer ou aggraver les risques de ruissellements.

Conduite à tenir



Mettez-vous à l'abri



Fermez portes et fenêtres



Laissez les lignes téléphoniques
libres pour les secours



Ne vous engagez
pas sur les routes

Mouvements de terrains

Risques existants

Sur la commune de Clonas sur Varèze, ils s'avèrent relativement rares. Il s'agit de glissements de talus provoqués par des précipitations soutenues, de travaux de terrassements inconsidérés ou une mauvaise gestion des eaux usées ou pluviales. Le coteau situé à l'Est du cimetière pourrait générer de petits glissements de terrain jusqu'en pied de versant.

Deux effondrements de terrains ont été observés sur le territoire de la commune (lotissement Bellevue, lotissement des Cerisiers).

La commune est classée en zone de sismicité 0, ce qui signifie qu'elle est négligeable mais non nulle.

Mesures préventives

- Il est préférable de soigner l'insertion des constructions et des aménagements dans la pente et leur adaptation aux contraintes du sol.
- Il est nécessaire de gérer correctement les eaux pluviales ou usées, d'éviter les remblais et les déboisements excessifs.

Conduite à tenir



Eloignez-vous
de la zone dangereuse



Ne rentrez pas
dans un bâtiment endommagé

Installations classées SEVESO et nucléaire (CNPE)

Risques potentiels

Le risque industriel est un **événement accidentel** se produisant sur un **site industriel** où l'installation met en jeu des produits et/ou des procédés dangereux, et entraînant des **conséquences immédiates graves** pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement. Aucun établissement industriel de ce type n'est implanté sur la commune de Clonas sur Varèze, par contre une centrale nucléaire est située à Saint-Alban du Rhône et la présence de trois industries classées « SEVESO » sur la commune de Saint-Clair du Rhône peuvent concerner la commune en cas d'accident.

Mesures préventives

- La prévention des risques est assurée par l'application des dispositions de la législation relative aux **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement** de la **directive SEVESO** et de la **réglementation** spécifique aux centrales nucléaires.
- **L'autorité de sûreté** et la **DRIRE** contrôlent régulièrement les installations.
- **Information** régulière du public.
- Plan Communal de Sauvegarde.
- Risque nucléaire : distribution de **comprimés d'iode** (1997, 2000, 2005).
- **Attendez les consignes des autorités.**

Conduite à tenir



Mettez-vous à l'abri



Fermez portes et fenêtres



Ecoutez la radio



Laissez les lignes téléphoniques libres pour les secours



N'allez pas chercher les enfants à l'école

Transport de matières dangereuses

Risques potentiels

La commune est concernée par les risques de transport de matières dangereuses qui sont acheminées par : le transport **par route**, RN7, CD 4 • le transport **par rail**, ligne Lyon-Marseille • le transport **par canalisation**, Transugilpropylène - AMTP - Air Liquide.

Les conséquences d'un accident de transport de matières dangereuses peuvent être une explosion, un incendie, un nuage toxique ou la pollution de l'atmosphère, du sol et de l'eau.

Mesures préventives

- Formation spécifique du personnel.
- Mise en place d'une **signalétique internationale** sur les citernes (panneaux rectangulaires normalisés) permettant aux services d'intervention de connaître immédiatement la dangerosité du produit, le type de risque ainsi que le nom du produit.
- Protocole « **TRANSAID** » permettant au niveau national une intervention rapide en tout point du territoire des meilleurs spécialistes des produits en cause.
- **Plan de Secours Spécialisé** « Transport de Matières Dangereuses » déclenché par le Préfet et prévoyant les mesures à prendre ainsi que les moyens de secours à mettre en œuvre en cas d'accident.
- Plan Communal de Sauvegarde.
- Canalisation enterrée à un mètre afin de protéger l'environnement en cas de fuite ou de rupture.
- Surveillance assurée 24h sur 24. Inspection hebdomadaire et mensuelle de la canalisation.
- **Contraintes d'occupation des sols.**

Conduite à tenir



Fermez portes et fenêtres



Ecoutez la radio



Ne fumez pas



Laissez les lignes téléphoniques libres pour les secours



N'allez pas chercher les enfants à l'école



En cas de danger ou d'alerte

1. Abritez-vous

take shelter

2. Ecoutez France Bleu Isère

(FM 101.8)

listen to the radio

3. Respectez les consignes

follow the instructions

4. N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Don't seek your children at school

Mairie	04 74 84 91 44
Préfecture de l'Isère	04 76 60 34 00
Sapeurs-Pompiers	18 ou 112
SAMU	15 ou 112
Gendarmerie	17
Météo France	08 92 68 02 38